Politique d'égalité, d'intégration, des droits de l'homme et de la diversité

La durabilité à Saica commence avec les valeurs de l'entreprise : prendre soin de l'avenir, apporter de la valeur et accepter les défis. Le Conseil d'Administration de Saica et les autres Organes de Gouvernance de l'entreprise s'engagent à ce que ces valeurs nous guident dans la prise de décision et intègrent la durabilité dans notre culture.

Notre contribution à la durabilité de Saica, dans le cadre d'un concept large d'"ESG" (Environmental, Social and Governance), qui prend en compte une gestion responsable visant à améliorer la performance économique, la partie Environnementale, Sociale et Gouvernance, vise à créer un environnement favorable qui garantisse un travail décent, l'égalité des chances, évite toute discrimination et encourage la diversité et l'inclusion des professionnels, se concrétisant par une série de mesures qui ont été formulées sur la base du respect des droits de l'homme et de la législation du travail applicable dans chacun des pays où nous opérons.

Par conséquent, le Groupe SAICA s'engage donc à :

1 SDGs

S'aligner dur les Objectifs de développement durable (ODD) et le Programme 2030 des Nations Unies, ainsi que sur des initiatives en faveur des droits de l'homme, contre le travail des enfants, le travail forcé et/ou la traite des êtres humains telles que le "Ethical Trading Initiative", les Conventions de l'OIT et la "modern Slavery Act 2015". **En recrutant en fonction du cadre juridique applicable, en proposant une rémunération décente en adéquation avec le marché** et en nous engageant dans le développement des Personnes tout au long de leur carrière professionnelle.

2 DIVERSITÉ

Promouvoir la diversité et l'inclusion au sens large, impliquant l'acceptation et le respect des individualités pour créer à son tour un environnement pluriel et innovant. Nous croyons en l'intégration de la diversité fonctionnelle et de la coexistence intergénérationnelle et culturelle de nos professionnels, ce qui permet de former des équipes de travail avec des perspectives complémentaires et enrichissantes.

3 NON-DISCRIMINATION

Garantir l'égalité des chances et la non-discrimination dans l'accès à l'emploi, à la formation, à la promotion professionnelle et aux conditions de travail tout au long de la vie professionnelle de l'employé de Saica, de manière qu'il ne soit pas victime de discrimination, ni directe ni indirecte, pour des raisons liées à sa naissance, sa race, sa couleur, son sexe, son orientation sexuelle, sa religion, ses opinions, son âge, son état de santé ou toute autre critère protégé par la loi. Ces principes concernent aussi bien le traitement de notre personnel que celui des visiteurs, des clients et des fournisseurs du Groupe Saica. Les relations entre eux et le traitement qui leur est réservé sont toujours fondés sur le respect professionnel et la collaboration mutuelle.

4 L'ÉGALITÉ

Continuer à œuvrer en faveur de l'égalité des sexes, en supprimant les obstacles qui peuvent entraver, directement ou indirectement, l'égalité des chances.

5 ÉTHIQUE

Renforcer notre engagement et nos actions en faveur de pratiques éthiques, en prévoyant des procédures de communication et d'enquête sur les pratiques, comportements ou actions qui vont à l'encontre de ces principes et valeurs, dans le but de les éradiquer et de sensibiliser le personnel par des actions de formation.

En définitive, cette tâche, qui concerne tous les niveaux et tous les domaines de notre organisation, ne peut être menée à bien que dans le respect des valeurs du SAICA et des principes de notre Code d'éthique et de conformité, ainsi que dans les plans d'égalité ou protocoles similaires qui sont mis en œuvre dans les différents centres et pays.

Susana Alejandro Balet
President & CEO
Saica Group
28/10/2024

Enrique de Yraolagoitia
Board Secretary & Managing Director
Saica Group
28/10/2024